



BRULLANOVES



MARS - AVRIL 2024

45^{ème} année

BROUILLA

Site : Brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr



INFORMATIONS COMMUNALES

La Nature en Ville

Notre commune poursuit sa démarche de végétalisation des façades du village. De belles réalisations ont déjà vu le jour.



Si vous êtes propriétaire et intéressé par la végétalisation de votre façade, rapprochez-vous de la Mairie. Nous étudierons ensemble le projet pour une éventuelle réalisation.

Un mur végétal offre de très nombreux avantages. Au-delà de l'aspect esthétique, il est un excellent isolant thermique. Les feuilles, par leur ombrage, protègent le mur de la chaleur et absorbent et réfléchissent les rayons solaires. Les racines permettent le maintien d'un certain taux d'humidité rafraîchissante. Il contribue également à la biodiversité dans la ville.

Commémoration du 8 mai

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les jeunes gens et les enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie :

Mercredi 8 mai 2024 à 11 heures

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans le jardin de la maison commune.

Fête du Village

La fête locale aura lieu le Samedi 18 Mai 2024 :

Au programme :

18 heures 30 : départ de la mairie pour le traditionnel défilé, suivi d'un vin d'honneur à la halle des Sports.

19 heures 00 : soirée musicale avec DJ, grillades et desserts offerts par la municipalité.

Le comité d'animation assurera la buvette tout au long de la soirée.

Animations foraines pour les jeunes.

Feux de la Saint Jean

La petite histoire des feux de la Saint Jean.

Tradition typiquement catalane, la fête des Feux de la Saint Jean se tient tous les ans dans la nuit du 23 juin.

Une semaine avant, à l'occasion de la Trobada (Rencontre), les bénévoles et membres d'associations sportives et culturelles apportent de nombreux fagots de sarments afin de préparer le bûcher au sommet du Canigó.

Chaque année, c'est le même émerveillement lorsque le gigantesque brasier est allumé tout en haut de la montagne « sacrée ».

Portée par des coureurs, la flamme est accueillie par un comité festif et servira le soir à allumer les feux de joie, promesses de renouveau et célébration du solstice d'été.

La fête et le bal populaire peuvent alors commencer pour la nuit la plus courte de l'année.

Cette année encore, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour cette manifestation Dimanche 23 Juin 2024.

Elections Européennes

Pour rappel, les élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin 2024.

Les habitants de Brouilla qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au vendredi 3 mai 2024.

Inscription à l'école – Petite Section de Maternelle

Information aux parents d'enfants nés en 2021 : les dossiers d'inscription à l'école Maternelle sont à retirer en mairie avant le 7 juin 2024. Visite de l'école le 21 Juin 2024.

Dossiers de Cantine - Rentrée scolaire 2024-2025

Dès fin mai 2024, les inscriptions à la cantine pour la prochaine rentrée de septembre 2024 doivent être faites en ligne sur le site de la Communauté de Communes des Aspres (www.cc-aspres.fr), sur votre Espace Famille (aucun dossier papier).

Coupures électriques

ENEDIS informe : en raison de travaux d'élagage à proximité du réseau électrique, des coupures de courant auront lieu :

- Le 13 mai 2024, de 8h30 à 13h route de Saint Jean Lasseille et secteur du Mas Tardieu
- Le 16 mai 2024, de 8h30 à 12h30 Route de la Gare, lieu-dit « Bentefarines », Route de Saint Jean Lasseille

Restrictions de l'usage de l'eau

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2024-95-0001 du 4 avril 2024 portant mise en place de mesures de restrictions provisoires des usages de l'eau définit les usages de l'eau ci-après :

- Il est demandé à tous les utilisateurs d'eau d'optimiser leurs consommations et d'éviter le gaspillage, que ce soit lié à un usage privé ou professionnel
- Sont interdits :
 - o l'arrosage des pelouses, des massifs et des jardinières, des potagers de 8h à 20h
 - o le nettoyage des terrasses, des façades, toitures et voiries
 - o le lavage des véhicules en dehors des stations
 - o le remplissage et l'appoint en eau de l'ensemble des piscines et bassins à usage privé
 - o toute implantation d'un nouveau forage
- les usages professionnels ou agricoles sont règlementés.

L'arrêté est consultable sur le site de la Préfecture ou sur Brouilla.fr - Ces dispositions sont valables jusqu'au 31 mai 2024

Extrait du conseil municipal du 21 Février 2024

Présents : M TAURINYA, Mme BANTREIL, M PACCIANUS, M COMMES, Mme OGOZALY, Mme CHARVIEUX, Mme MARCHETTI, Mme GIRAULT, Mme RIVOALLAN, Mme DJERROUD.

Procuration : Mme ALCON à M PACCIANUS, M BENNES à M TAURINYA, M COSTE à M COMMES

Absent excusé : M MANUGUERRA Absent : M MALAVAUD

Secrétaire de séance : Mme Bérengère RIVOALLAN

Etat des Restes à Réaliser (RAR) 2023 – Annule et remplace la délibération n° 12024 : Accord à l'unanimité

Actualisation de la délibération du RIFSEEP – Revalorisation des montants et attribution aux contractuels : Accord à l'unanimité

Modification des statuts de la Communauté de Communes des Aspres : Approuvé à l'unanimité

Adhésion à la plateforme Publicconsult : Accord à l'unanimité

Acquisition d'un hangar pour la réalisation du nouveau centre technique communal : Accord à l'unanimité

Demande fonds de concours à la CC Aspres pour l'acquisition du hangar : Accord à l'unanimité

Attribution d'une subvention de démarrage à l'association BROUILLA&MAT : Accord à l'unanimité

Actualisation de la demande de subvention DETR pour la construction de la Maison de la Citoyenneté : Approuvé à l'unanimité

Actualisation demande de subvention Région « construction de la Maison de la citoyenneté » : Approuvé à l'unanimité

Actualisation demande de subvention Département « construction de la Maison de la citoyenneté » : Approuvé à l'unanimité

AFSEP Demande de subvention : Refusé à l'unanimité

Ass. France AVC Demande de subvention : Refusé à l'unanimité

Lycée Ch. Bourquin Demande de subvention : Refusé à l'unanimité

Restauration de 2 vitraux de l'Eglise Sainte Marie : Accord à l'unanimité

La séance est levée à 19h57. Le Compte-rendu complet de la réunion du Conseil Municipal est disponible en mairie.

Extrait du conseil municipal du 13 Mars 2024

Présents : M TAURINYA, Mme BANTREIL, M PACCIANUS, M COMMES, Mme OGOZALY, Mme CHARVIEUX, Mme MARCHETTI, Mme GIRAULT, Mme ALCON (arrivée à 18h45), Mme DJERROUD, M BENNES, M MANUGUERRA.

Procuration : Mme RIVOALLAN à Mme DJERROUD ; M COSTE à M COMMES

Absent : M MALAUDAUD

Secrétaire de séance : Mme Christelle OGOZALY

Investissement 2024 avant vote du budget/annule et remplace la délibération 022024 : proposition acceptée à l'unanimité

Vote des taux d'impositions 2024 (TH, TFB, TFNB) : maintien des taux 2023 accepté à l'unanimité

Approbation Compte de Gestion 2023 : approuvé à l'unanimité

Approbation du Compte Administratif 2023 : approuvé à l'unanimité

Elaboration des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables : approuvé à la majorité

Création de la Base d'Adressage Nationale : approuvé à l'unanimité

Achat d'un camion d'occasion pour le service technique : approuvé à la majorité

Attribution prime exceptionnelle pouvoir d'achat : approuvé à l'unanimité

Demande de subvention au Département « aide à l'aménagement mobilier » - annule et remplace délib 492023 : approuvé à l'unanimité

Adhésion au groupement de commandes « marché de fournitures administratives » : approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 20h39. Le Compte-rendu complet de la réunion du Conseil Municipal est disponible en mairie.

Extrait du conseil municipal du 27 Mars 2024

Présents : M TAURINYA, Mme BANTREIL, M COMMES, Mme OGOZALY, Mme CHARVIEUX, Mme GIRAULT, Mme ALCON, Mme RIVOALLAN, Mme DJERROUD, M BENNES, M COSTE, M MANUGUERRA.

Procuration : Mme MARCHETTI à Mme BANTREIL ; M PACCIANUS à M TAURINYA

Absent : M MALAUDAUD

Secrétaire de séance : Mme Régine BANTREIL

Acquisition du hangar pour la réalisation du nouveau centre technique communal (annule et remplace) : Accord à l'unanimité

Proposition d'adhésion à la Fondation du Patrimoine : Accord à la majorité

ADMR demande de Subvention : Refus à l'unanimité

Attribution des subventions 2024 aux associations du village : Accord à l'unanimité

Affectation du résultat 2023 sur le Budget 2024 : Accord à l'unanimité

Vote du Budget primitif 2024 : Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19h47. Le Compte-rendu complet de la réunion du Conseil Municipal est disponible en mairie.

Infos collectes

 Pas de collecte mercredi 1^{er} mai. Modification de la tournée : la collecte des bacs jaunes (emballages ménagers recyclables) aura lieu **jeudi 02 mai**. Les déchetteries seront fermées les jours fériés de Mai.

Vous achetez un appareil pour remplacer l'ancien

Lorsque vous achetez un nouvel appareil, le vendeur doit reprendre l'ancien gratuitement quel que soit le mode de récupération du nouvel appareil : en magasin ou par livraison.

La reprise de l'ancien appareil se fait alors de l'une des façons suivantes :

- Sur le lieu de vente si vous achetez en magasin
- Chez vous si vous vous faites livrer à domicile
- Sur le lieu de livraison si vous vous faites livrer ailleurs (point relais par exemple) ou, sinon, selon un système de collecte mis en place par le vendeur ou système de renvoi par colis lorsque que cela est matériellement possible

On nous prie d'insérer

La famille RIGAL, Christine, Eric ainsi que Aurélie, sa compagne, Yaël, Léa et Lucie (ses petits-enfants), vous remercient pour toutes les marques d'attention et de bienveillance que vous leurs avez témoignées lors du décès de Monsieur RIGAL Bernard survenu le 7 mars 2024.

Droits des Femmes sur le lieu de travail

Une rencontre conférence et un atelier sur le droit des femmes au travail se sont déroulés salle Rouzaud le 16 mars dernier. Ils étaient organisés par le CDAD66 dans le cadre des journées de la Femme. Audrey SAGUI, avocate au barreau des P.-O. a développé les sujets de discriminations, de harcèlement et de propos sexistes dont sont encore victimes trop de femmes. Elle a insisté sur l'obligation de l'employeur à veiller sur la santé physique, psychologique et mentale des salariés.



Les conséquences de ces pratiques néfastes ont été développées par Agnès GLORY, psychologue chez France victimes 66. Elle a décrit l'impact psychologique résultant et les symptômes associés comme le stress, la perte de confiance en soi, la peur, la dépression ou même la maladie. Elle s'est également appuyée sur des exemples délicats mais concrets. Un accompagnement psychologique des femmes vivant ces situations est nécessaire et gratuit. France Victimes 66 reste disponible dans ses différents points de rencontres.

Pour clôturer cet après-midi, Caroline MILIN, plasticienne, a guidé les participants dans la réalisation d'un dessin personnel représentant l'idée que chacun peut se faire de la Femme ; moment convivial et créatif où chacun a pu s'exprimer en couleurs



Pour information, le CDAD66 offre à toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou son lieu de domicile, la possibilité d'accéder à une information juridique de premier niveau, en dehors de tout procès.

L'accès au droit vous permet de bénéficier :

- D'une information générale sur vos droits et obligations ainsi que d'une orientation vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits ;
- De l'aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique et l'assistance au cours des procédures non juridictionnelles. Il s'agit également de privilégier les formes de conciliation et de médiation.
- D'un accès facilité aux modes alternatifs de règlement des différends.

Pour ce faire, deux types d'actions sont mises en place :

- Des consultations juridiques gratuites et confidentielles assurées par des intervenants professionnels, à proximité de votre lieu de vie.
- Des actions de démocratisation de l'accès au droit telles que des interventions, conférences, colloques, ciné-débat, journées portes ouvertes sur tout type de sujet juridique afin de sensibiliser ou informer différents publics.

Le CDAD des Pyrénées-Orientales est un groupement d'intérêt public, placé sous la présidence du Président du Tribunal Judiciaire du chef-lieu du département. Il permet aux justiciables de bénéficier de consultations gratuites et confidentielles dans 9 lieux « Point-justice » du département : Maison d'Accès au Droit, Maison de la Justice et du Droit, Perpignan Vernet Salanque, Rivesaltes, Saint Laurent de la Salanque, Céret, Prades, point-justice en droit des étrangers et un point-justice téléphonique avocat.

France Victimes 66 : <https://www.france-victimes66.fr> mail : Infocdad66@gmail.com

ASSOCIATIONS ET AUTRES EVENEMENTS

Brouilla&mat

BROUILLA compte une nouvelle activité ludique : le jeu d'échecs.

En effet le club BROUILLA&MAT a tenu sa première réunion le mercredi 7 février. Ce fut une réussite, joueurs débutants et confirmés ont trouvé chacun leur bonheur.

Le club se réunira tous les mercredis de 17 heures à 19 heures et les vendredis de 18 heures à 20 heures.

Les membres peuvent participer aux 2 réunions ou bien à une seule selon leur choix.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Président Jean-Michel au 06.12.78.47.96.

BROUILLA&MAT



Magasin Solidaire

« L'Association Espoir pour les enfants du Laos » remercie toutes les personnes de leurs achats, leurs dons ou leur simple visite au magasin Solidaire lors du vide grenier du 24 mars à Brouilla. Le bénéfice de cette journée est reversé entièrement aux enfants défavorisés, parrainages d'enfants, achat de nourriture et de médicaments.

Le magasin est ouvert tous les lundi et vendredi de 14h à 17h.

La Bibliothèque

Printemps des Poètes 2024 à Brouilla

G comme... galets ! l'école de Brouilla et la bibliothèque sont allés à la rencontre des galets (et plus généralement des pierres) du tech avec les élèves de toutes sections.

« Pourquoi toujours aller vers l'eau ? » s'interrogeait le poète Jean Joubert.

Nous avons à Brouilla le privilège de pouvoir regarder, sentir, écouter, toucher une eau vive toute proche ; nous aurions tort de nous en priver. Un espace très ouvert et un large bras de rivière ont marqué la destination d'une marche de 2 ou 3 km, vaillamment accomplie par les plus petits. Au préalable, des haïkus (poèmes courts d'origine japonaise), des textes plus longs et des photographies avaient été disposés sur le chemin.

Lors d'une première matinée, les Primaire ont donc lu sur place ces haïkus, ont observé les différents types de pierres (sur les indications de notre bénévole minéralogiste), se sont initiés à la technique du ricocher et ont écouté le récit d'une rencontre improbable entre une ondine (sorte de sirène des eaux vives) et un ragondin... jusqu'à ce que l'ondine renonce à son immortelle condition pour les beaux yeux d'un beau jeune homme, un brullanenc bien sûr.

La seconde matinée, avec les Maternelle, a été consacrée à des activités de land-art, de reconstitution de puzzles, à partir de deux tableaux réalisés par une artiste, bénévole à la Bibliothèque Municipale, et à l'audition d'un conte « La Grenouille à la grande bouche », les cassements des batraciens assurant le chœur !

Notons que de très beaux galets, décorés par une bénévole et des adhérentes à un club de peinture à Saint Génis, ont suscité l'admiration de tous.

Les accompagnateurs ont été récompensés par la chanson « Galets ronds, galets salés » interprétée avec entrain par les petits.

Les land-art réalisés par les élèves ainsi que d'autres créations seront exposés du 13 au 18 mai à la salle Rouzaud.

Merci à chacun pour la réussite de ces matinées placées sous le signe de la Grâce poétique.

Concert en l'Eglise Sainte Marie du samedi 16 mars

Le thème du Printemps des Poètes 2024, la Grâce, a fort bien caractérisé le concert des « Amis d'Alain Marinaro » à Brouilla.

Oui, ce fut un temps de grâce qui nous a été offert par le duo Agapanthe, composé de la soprano Amandine Sanchez et du pianiste Enzo Zemih.

Madame Marinaro a tout d'abord retracé leur parcours musical puis ces jeunes interprètes d'une vingtaine d'années nous ont proposé des mélodies de Debussy, de G. Faure, de F. Poulenc et de R Hahn, sur des poèmes de Verlaine, de Sully Prudhomme, de Maurice Carême et de T. de Banville.

Monsieur Marinaro a lu, au préalable, la plupart des poèmes, afin que nous puissions goûter la qualité littéraire de ces textes. Un représentant de la Bibliothèque a lu deux poèmes. Le second « Le jardin mouillé » d'Henri de Régnier nous a (peut-être !) permis d'oublier cette situation de sécheresse actuelle.

Nous avons été conquis par l'émotion toutes maîtrisée émanant de la voix d'Amandine, par la délicatesse et la fougue d'Enzo, dans ce si beau cadre de l'église, favorisant une certaine intimité entre les artistes et le public. Pour décrire ce que les auditeurs ont pu ressentir pendant cette heure musicale, il suffira de reprendre quelques vers des poèmes choisis.

« Ne pas sentir / tant que ce rêve dure / le temps durer »

« Sans nul souci des querelles du monde / les ignorer » (S. Prudhomme)

« Un vase et tendre / apaisement / semble descendre / du firmament »

« C'est l'heure exquise » (Verlaine)

Pour nous tous, cette fin d'après midi fut en effet exquise et intense.

Un grand merci à ces deux interprètes, invités par Jean-Yves et Dalila Marinaro, pour le bonheur qu'ils nous ont procuré.

Brouilla nature

Des actions organisées par Brouilla Nature

Le 2 mars l'association La Charbonnière nous a présenté les oiseaux de nos contrées et chacun a pu repartir avec un nichoir pour mésanges ou moineaux friquets.

Dimanche 17 mars, un nettoyage de printemps nous a permis de retirer au total 700 kg de déchets. (250kg de tri dans les containers jaunes et 450 kg de mise en déchèterie). Nous avons trouvé beaucoup d'emballages plastiques et de cannettes jetées dans la Nature. Les dépôts sauvages sont toujours présents. Une trentaine de bénévoles ont participé avec l'aide de Luc du service technique de la mairie pour assurer le transport.

Samedi 23 mars : Repas dansant au casino du Boulou

Mardi 26 mars : Ateliers de formation « jardins de plantes grasses miniatures » à reproduire grandeur réelle à la maison. 11 participantes.

Mercredi 10 avril et lundi 15 avril : Visite de

l'usine de traitement de Calce. Une vingtaine de personnes ont réalisé la visite guidée d'un centre de traitement performant avec le SYDETOM66.

20 participants.

A venir et à retenir :

- Vendredi 3 mai : Intervention avec les élèves de l'école. A cette occasion, nous invitons les parents d'élèves et les bénévoles de l'association pour aider l'encadrement des élèves.
 - Dimanche 5 mai : Stand Brouilla Nature lors de la Galline.
 - Vendredi 17 mai : Visite guidée gratuite du musée de fouets et cravaches ESAT à Sorède de 9h à 12h
 - Mardi 4 et 11 juin : Atelier plantes rares aux parfums insolites à la pépinière Terre de Vent avec Cristina de 9h à 11h
- Inscrivez-vous : au 06-78-77-31-33 ou christian.armanet66@gmail.com



Fête de la Gallina

Dimanche 5 Mai se tiendra la traditionnelle fête de la Gallina à la Halle des Sports. Toujours en entrée libre, exposition en partenariat avec l'Union Avicole du Roussillon et les Becs Crochus. Plus d'une trentaine d'exposants proposent bijoux, articles de décoration, miel, bougies, thés, légumes et la buvette sera de service toute la journée. Pour les plus petits, une ferme pédagogique sera également présente. Vous pourrez vous restaurer sur place.

Ateliers gratuits - "Je donne du PEP'S à ma mémoire !"

La commune de Brouilla organise à partir du Lundi 22 Avril 2024 une série de 11 ateliers en partenariat avec MSA Services. (tous les lundis de 14h à 16h30 du 22/04 au 08/07/2024).

Ces ateliers sont réservés à nos seniors de 60 ans et plus. Il pourra être constitué un groupe de 12 personnes maximum. Il s'agira d'entraîner sa mémoire, de profiter de conseils et de stratégies de mémorisation. Au programme vous pourrez retrouver par exemple un atelier "Comment appelle-t-on cela, j'ai le mot sur le bout de la langue" ou bien "Il me semble avoir déjà entendu cela".

Ils seront entièrement gratuits.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie au 04 68 95 33 11 ou au 07 78 69 78 04 (après 18h).

Accompagnement numérique



Maison France services

Allée Hector Capdellayre - THUIR

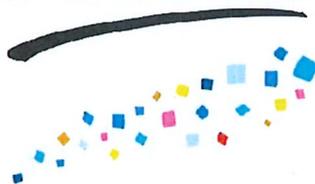
☎ 04 30 44 48 79

✉ mfs@cc-aspres.fr



Nicolas vous reçoit sur rendez-vous uniquement au 06.62.07.37.95, tous les mardis après-midi de 14 heures à 17 heures pour vous accompagner dans vos démarches en ligne, vous orienter et vous former aux outils numériques.

Une permanence dans votre mairie SUR RENDEZ-VOUS.



Connaître les usages et le vocabulaire numérique



J'apprends à utiliser l'ordinateur



J'apprends à utiliser mon smartphone, ma tablette



J'apprends à envoyer et à gérer mes courriels



J'apprends à naviguer sur Internet



Je crée et je gère mes contenus numériques

Besoin d'être accompagné ? dans le numérique



- Ateliers collectifs et individuels
- Démarches administratives



J'apprends les bases de la bureautique



J'apprends à faire mes démarches en ligne



J'échange avec mes proches



Sécuriser mes données personnelles



Détecter les arnaques et fake news

Au cœur des Aspres, Cyclo Moov' !

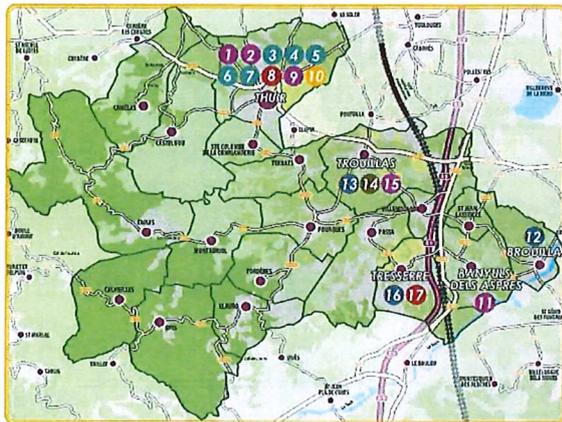


Renseignements et inscriptions
au 06 59 65 77 72



Week-end
4 & 5 MAI 2024

LIEUX DES ANIMATIONS
4 & 5 MAI 2024



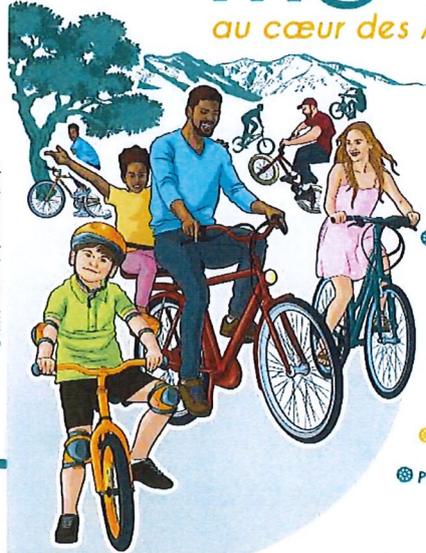
ANIMATIONS • STANDS • BALADES • INITIATIONS • AUTORÉPARATION • CINÉ-DÉBAT

Projet soutenu par l'ADEM dans le cadre du programme CEE AVELO 2



Cyclo MOOV'

au cœur des Aspres



- Initiations skate & vélo
- Démonstration de BMX
- Animations & stands
- Ateliers sécurité
- Manège à pédales
- Balades à vélo
- Projection ciné-débat...

ANIMATIONS • STANDS • BALADES • INITIATIONS • AUTORÉPARATION • CINÉ-DÉBAT

SAMEDI
4 MAI 2024

- 1 **L'ÉCOLE DU CYCLISTE** de 9h30 à 12h30
THUIR, Avenue Dr Ecoffier, parking des stades.
Intervenant : La Casa Bicicleta
De 9h30 à 10h30 Adultes (à partir de 16 ans) "Apprendre à pédaler". [Wen et temps fournis que pour les adultes].
De 10h30 à 11h00 & de 11h00 à 11h30 Enfants / Adolescents (4 à 15 ans) "Apprendre à pédaler".
De 11h30 à 12h30 Adultes (à partir de 16 ans) "Apprendre à mieux circuler".
- 2 **VIENS TESTER NOS VÉLOS EN MAGASIN** de 9h30 à 19h00
THUIR, Mondovélo, ZA La Carbounelle Domaine des Aspres, 1 bis Av. de la Padrouze.
Intervenant : Mondovélo
- 3 **LE PETIT CARROUSEL À PÉDALES** de 9h30 à 17h00
THUIR, 4^{ème} pelouse, Avenue Dr Ecoffier.
Intervenant : Al Montanyol
- 4 **MIXE TON SMOOTHIE EN PÉDALANT** de 9h30 à 17h00
THUIR, 4^{ème} pelouse, Avenue Dr Ecoffier.
Intervenants : UDSIS, service restauration scolaire, service prévention et gestion des déchets
- 5 **LE VÉLO, C'EST SCIENTASTIQUE I** de 9h30 à 17h00
THUIR, 4^{ème} pelouse, Avenue Dr Ecoffier.
Intervenant : Les Petits Débrouillards
- 6 **PASSE TON PERMIS VÉLO** de 9h30 à 17h00
THUIR, 4^{ème} pelouse, Avenue Dr Ecoffier.
Intervenant : Police Municipale de Thuir
- 7 **LE CYCLOQUIZ** de 9h30 à 17h00
THUIR, 4^{ème} pelouse, Avenue Dr Ecoffier.
Intervenant : Pays Pyrénées Méditerranée
- 8 **BMX SHOW AVEC LE PÔLE ESPoir DE MONTPELLIER**
DÉMONSTRATIONS ET INITIATIONS de 10h00 à 17h00
THUIR, Skatepark, Avenue Dr Ecoffier.
Intervenant : Passion BMX
- 9 **VÉLOCHALLENGE** de 14h00 à 18h00
THUIR, 4^{ème} pelouse, Avenue Dr Ecoffier.
Intervenant : Info Jeunes des Aspres
- 10 **CINÉ-DÉBAT "VIRAGE VERS LE FUTUR"** de 20h00 à 22h00
THUIR, Maison du Cilozen, 3 Avenue Dr Ecoffier
Intervenant : Vélo en 161

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte sur l'ensemble des animations proposées.

🚲 Pour les animations avec ce sigle, amenez votre casque, vélo et gilet de sécurité.

- 11 **PARCOURS LUDIQUE À VÉLO** de 9h30 à 11h30
BANYULS-DELS-ASPRES, Pumptrack, Stade Raymond Malet.
Intervenant : Mairie de Banyuls-dels-Aspres
- 12 **BALADE À VÉLO AU COEUR DES ASPRES** de 9h30 à 12h00
(20 km aller-retour)
BROUILLA, Salle MultiSports, avenue Jean Moulin
Intervenant : Vélo Club de BroUILLA 66
Circuit accompagné : 20 km en passant par BroUILLA, Saint-Jean-Lassel et Banyuls-Dels-Aspres.
La balade sera suivie d'un pot de convivialité.
- 13 **RANDO VÉLOCAFÉ** de 9h30 à 12h00
TROUILLAS, Vélomagie, 13 ZA ZA
Intervenant : Vélomagie
2 circuits en autonomie : • Circuit de 20 km sur Trouillas.
• Circuit de 60 km jusqu'à Ponteilla.
La balade sera suivie d'un pot de convivialité.
- 14 **ATELIER PREMIERS SECOURS À VÉLO** de 10h30 à 11h15
TROUILLAS, Vélomagie, 13 ZA ZA.
Intervenant : Vélomagie
- 15 **ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ À VÉLO** de 14h30 à 17h30
TROUILLAS, Espace ludique Ravin du Monastir, 8 avenue du Monastir.
Intervenant : Mairie de Trouillas

DIMANCHE
5 MAI 2024

- 16 **CARNAVÉLO** de 10h00 à 12h00
TRESSERRE, Espace Planas.
Intervenants : Mairie de Tresserre et La Roue Libre
2 circuits accompagnés : • Circuit bleu (novice) jusqu'à Villemaque.
• Circuit rouge (expert) jusqu'à Le Boulou.
La balade sera suivie d'un pot de convivialité.
- 17 **INITIATION AU SKATEBOARD** de 14h00 à 15h30
TRESSERRE, Skatepark.
Intervenant : Brave Art's

Police Municipale

Vin d'honneur de l'inspection annoncée de la Gendarmerie d'Elné

Traditionnellement, la gendarmerie d'Elné est inspectée chaque année par le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Perpignan. C'est l'heure de faire le bilan de l'année écoulée mais également de tracer les perspectives de l'année à venir. Cette inspection se déroule en deux phases distinctes, l'une à la gendarmerie et la seconde, généralement sur une des communes de la circonscription de la brigade, en présence des différents partenaires (administrations publiques, secteurs privés, etc.) et acteurs du territoire (élus locaux, policiers municipaux, etc.).



C'est dans le cadre de cette cérémonie que M. Pierre Taurinya, maire de la commune de Brouilla et ses adjoints ont accueilli le chef d'escadron Maxime Dubois, à la tête de la compagnie de gendarmerie de Perpignan et l'effectif de la Brigade territoriale d'Elné sous les ordres du commandant d'unité, le Major Bertrand Brun.

Cette réception a été l'occasion de remettre une lettre de félicitations au Gendarme Thomas B. pour le sens du devoir qu'il a manifesté lors d'une intervention sur un incendie dans des circonstances particulièrement difficiles.

Ce moment à la fois solennel et convivial permettant de pérenniser les liens de proximité avec les militaires de l'unité a été clôturé par un vin d'honneur.

Elaboration des PPMS pour la cantine scolaire et la garderie

Les Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) de la cantine scolaire et de la garderie de la commune de Brouilla sont finalisés. Il s'agit d'un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à la structure permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels jusqu'à la fin de l'alerte ou l'arrivée des secours.

Lors d'une réunion en mairie, le Brigadier-chef Principal Alexis RENAUDIE a expliqué aux agents travaillant dans ces bâtiments les consignes à appliquer dans l'immédiat en cas de déclenchement du dispositif ainsi que la répartition des différentes missions. Comme pour l'école primaire, un exercice spécifique sera réalisé annuellement afin de pouvoir apporter des améliorations.



Limiter la prolifération de chats errants par la stérilisation

Le 22 octobre 2022 la commune s'est engagée avec l'association « Libres et Poilus » en signant une convention pour limiter la prolifération des chats errants.

L'association procède à la capture des chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification et de les relâcher dans ces mêmes lieux.

Cette identification est réalisée au nom de l'association « Libre et Poilus » qui peut ensuite proposer certains chats à l'adoption selon leur niveau de sociabilité. En 2023, l'association a capturé plus d'une quinzaine de chats sur le secteur de Brouilla.

Pour signaler la présence de chats errants dans votre quartier ou sur votre propriété, vous devez contacter la Police Municipale (07.87.67.25.87) qui assure le lien avec l'association. Vous souhaitez devenir bénévole pour la capture des chats ou famille d'accueil ? Merci de contacter l'association au 06.12.87.31.64



Dispositif Boost Insertion

Depuis le début de l'année, le service jeunesse des Aspres a signé un partenariat avec les Apprentis d'Auteuil afin d'aller à la rencontre des jeunes âgés de 16 à 25 ans pour lesquels le parcours de vie scolaire ou autre est interrompu ou compliqué.

Sur Brouilla, les permanences avec le Bus mobile se déroulent le Jeudi Matin. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement individuel, de conseils et d'orientation.

On nous prie d'insérer

La planète meurt

Qu'allons-nous tous devenir
Quel sera notre avenir
Notre planète se meurt
Sous les yeux des agresseurs
Une tragédie annoncée
Et la fin de l'humanité ?

Les raz de marées, incendies, inondations
Sources de misère pour les populations
Le nucléaire, les guerres, l'armement
Sèment la mort comme un volcan déferlant !

Séismes en puissance, fonte des glaciers
Auront raison un jour des villes immergées
La terre, victime d'une main malsaine
Que sera toujours l'intervention humaine !

Le dégazage en mer, ignobles pollueurs
Et tant d'actes infâmes, provoqués sans pudeur
Messieurs les gouvernants, pas de fatalité
La planète se meurt, c'est ça la vérité !

Nous aimons notre Terre et l'avons malmenée
Elle a beaucoup souffert et n'oubliera jamais
Agissons afin que plus rien ne l'assaille
Nous reposerons tous un jour dans ses entrailles !!!

Annie Franco

Expression de l'opposition

Chers Brouillanencs,

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 09 juin 2024. N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de votre commune ou par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Nous vous rappelons aussi qu'assister aux conseils municipaux est un acte citoyen qui vous permet d'être acteur de la vie de votre commune. Entre autres projets, ce sont aussi de nos impôts et de leur utilisation dont nous débattons au conseil donc n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous communiquer les prochaines dates au : 04.68.95.33.11 ou sur : <https://www.brouilla.fr/contact-brouilla/>

L'article L-581-13 du code de l'environnement détermine par ailleurs l'obligation à toute commune de moins de 2000 habitants de mettre à la disposition des citoyens des panneaux d'expression libre d'au moins 4 m². Ce droit est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Nous espérons donc que des panneaux seront prochainement installés et permettront à tous de s'exprimer.

Enfin, nous aimerions attirer votre attention sur le projet éolien en cours à Banyuls-dels-Aspres. Si Brouilla ne fait plus partie du projet initial, quatre éoliennes pourraient bientôt jouxter Brouilla et Saint-Jean-Lasseille, nous impactant tous fortement. 300 personnes se sont mobilisées mercredi 03 avril 2024 devant la mairie de Banyuls pour s'opposer au projet, et d'autres débats auront lieu prochainement à Banyuls. Restons donc vigilants et montrons notre opposition à ce projet. Implanter des éoliennes aux quatre coins de notre territoire est un non-sens pour toutes les raisons que nous connaissons tous : nuisances visuelles et sonores, risques sanitaires, impact pour la faune, dévaluation de nos biens... Le seul moyen d'être véritablement écologique, c'est de réduire et consommer moins, pas de démultiplier de tels projets qui ont déjà montré leurs limites. A titre d'exemple, la Cour d'Appel de Rennes en son jugement du 12 mars 2024 a condamné le promoteur éolien à verser aux riverains d'éoliennes la somme totale de 722 478 euros pour toutes les nuisances occasionnées (<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/jurisprudence/207.pdf>). Faisons en sorte que nos voisins et nous-mêmes n'en soyons pas les prochaines victimes...

Chers Brouillanencs, passez un beau printemps et n'oubliez pas que nous sommes là pour porter votre voix. Toutes vos remarques ou suggestions sont les bienvenues !

oppositionbrouilla@gmail.com

Informations utiles

NOUVEAU SERVICE

Sur le même principe que le dépôt pour les déchets de jardin les 1^{ers} jeudis et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, avec inscription obligatoire en mairie, les agents récupèrent les gros cartons type livraison, propres et pliés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h
et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants :
activités créatives, culturelles et sportives,
sorties, jeux... les mercredis et pendant les
vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à
18h, à l'école de Banyuls dels Aspres
(contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie,
sur rendez-vous auprès du **04.68.53.69.55**

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites
sur RV 04.30.44.48.79

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du
livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la
défense, un certificat de participation vous sera
remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat
obligatoire est requis pour l'inscription aux examens
et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Tél : **04.68.66.59.61**

Mardi 7 mai 2024 : s'inscrire auprès de la
Communauté de Communes avant le 3 mai

Mardi 4 juin 2024 : s'inscrire auprès de la
Communauté de Communes avant le 31 mai

Précision : seuls les déchets enregistrés seront
évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui
contient dans un véhicule doit être acheminé vers
la déchetterie par l'administré.

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) **les lundis, dès 5h du matin**

Bac Jaune (tri sélectif) **les mercredis en semaine paire** (à partir de 5h du matin), soit mercredi 15 mai,
mercredi 29 mai, mercredi 12 juin, mercredi 26 juin, mercredi 10 juillet, mercredi 24 juillet.

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la
Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles